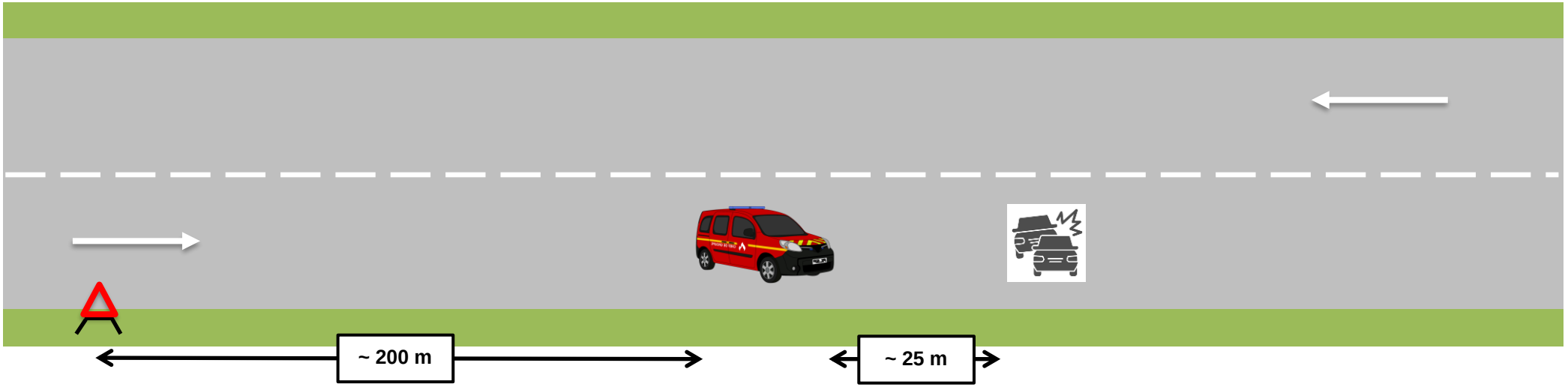
BALISAGE DES VÉHICULES DE SECOURS SUR ACCIDENT DE CIRCULATION

Objectif : passer d'un primo-intervenant isolé à un dispositif protégé avec engin SP puis ambulance, sans jamais occuper la zone tampon.

I. Primo-intervenant hors intervention :

a. VL pompier seule sans tri-flash, ni cône de Lubeck

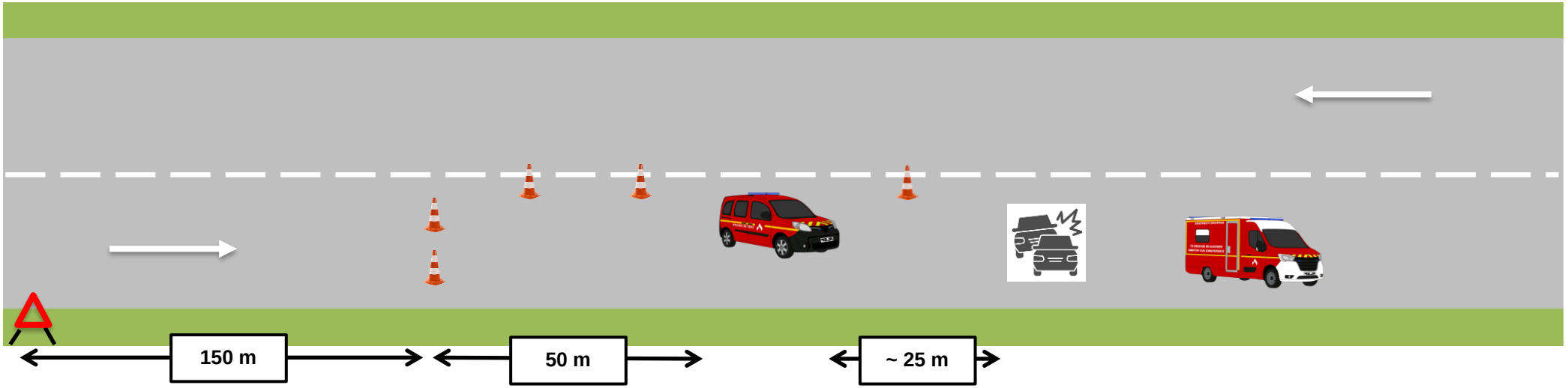
Priorité : conserver une zone de sécurité d'environ 25 m minimum, prévenir les secours si cela n'a pas été fait et porter secours.



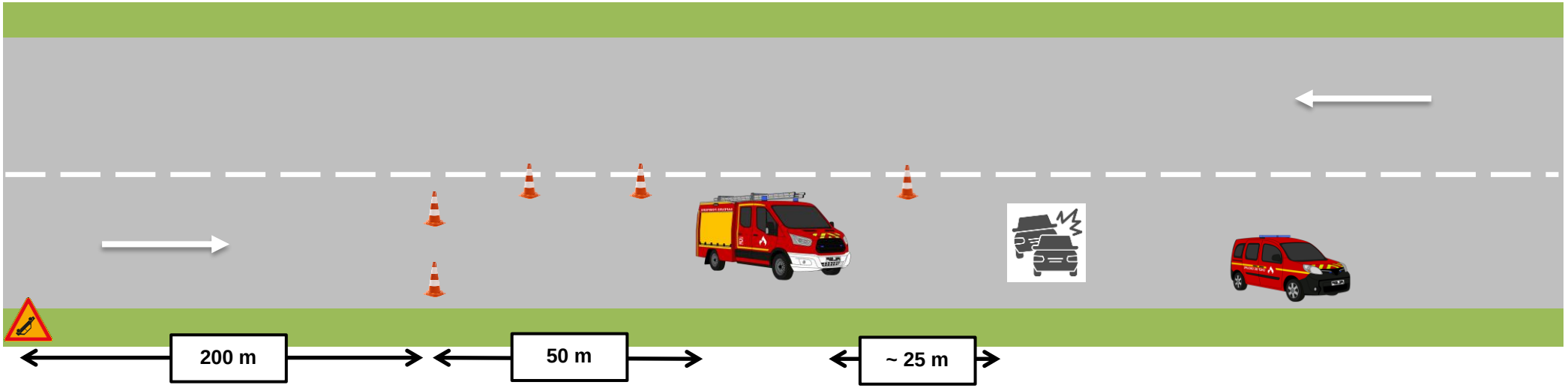
Pré-signalisation : ~ 200 m si la pose peut être réalisée en sécurité.	**Le véhicule est utilisé comme moyen de signalisation et de protection du sur-accident.**	**Zone de sécurité : ~ 25 m mini, la VL SP reste positionnée en amont en feu de détresse et gyrophare si celle-ci en possède.**	**Les personnels sortent du côté protégé, portent leurs EPI haute visibilité et restent attentifs au trafic.**

A l'arrivée des secours sans moyens SR1

Cas 1 :

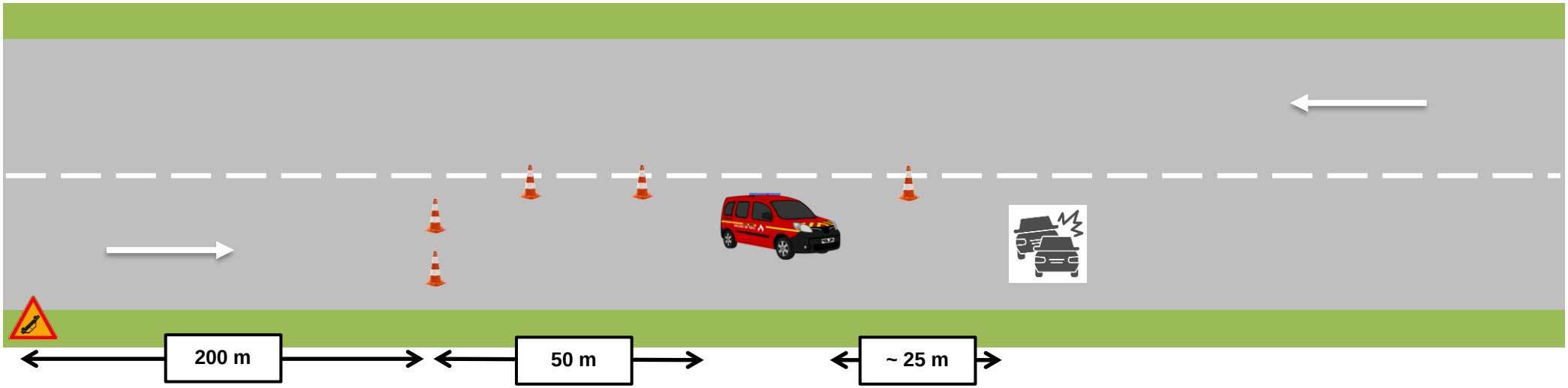


Cas 2 :



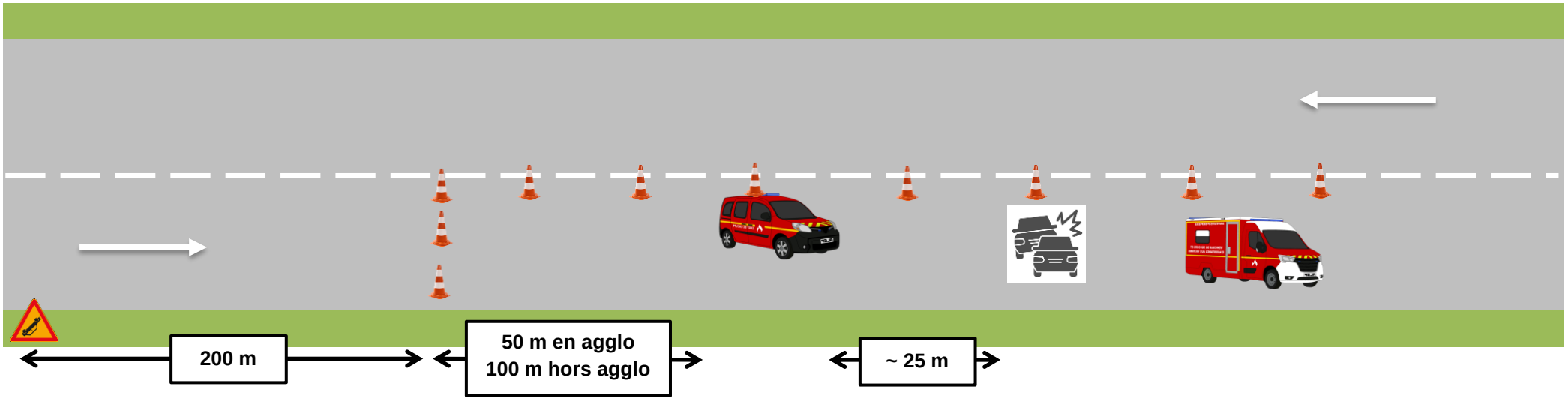
Dans tous les cas de figure, une fois le balisage effectué avec un véhicule tampon en protection, le VSAV se positionnera en aval de l'accident.

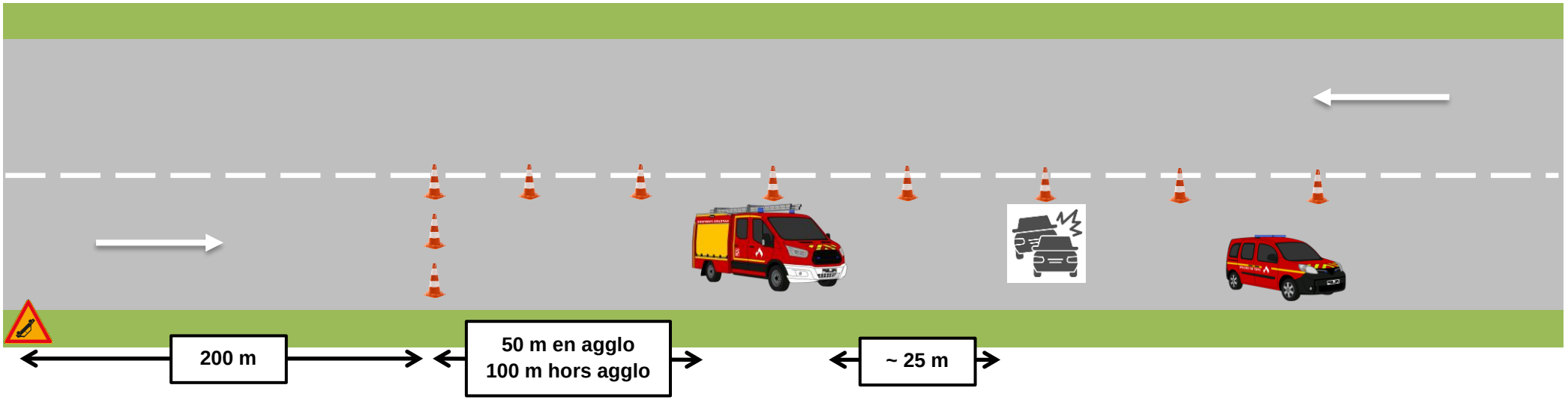
b. VL pompier seule avec tri-flash et cône de Lubeck



Pré-signalisation : ~ 200 m si la pose peut être réalisée en sécurité.	**Le véhicule est utilisé comme moyen de signalisation et de protection du sur-accident.**	**Zone de sécurité : ~ 25 m mini, la VL SP reste positionnée en amont en feu de détresse et gyrophare si celle-ci en possède.**	**Les personnels sortent du côté protégé, portent leurs EPI haute visibilité et restent attentifs au trafic.**

A l'arrivée du VSAV sans moyens SR1

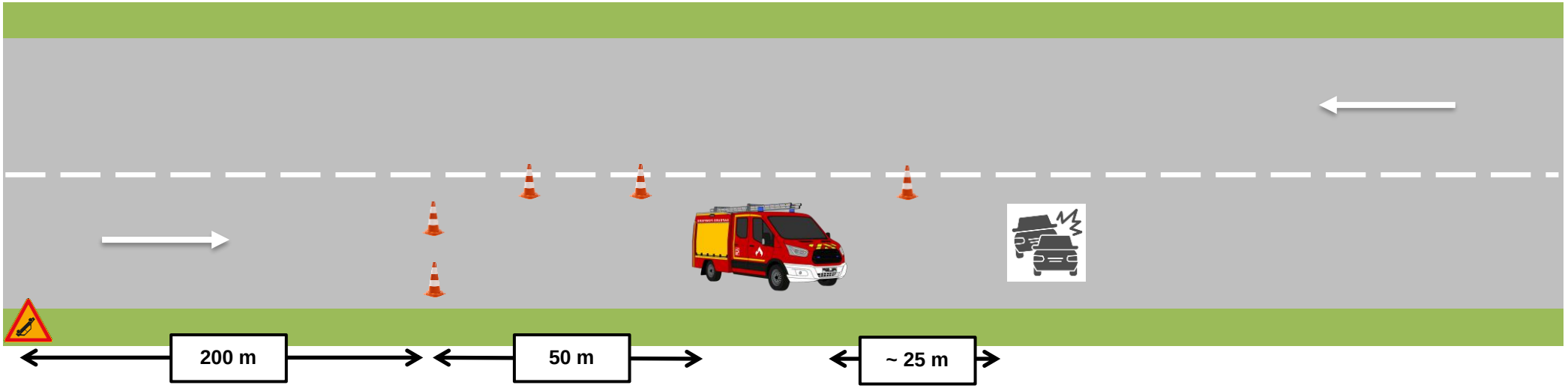




Dans tous les cas de figure, une fois le balisage effectué avec un véhicule tampon en protection, le VSAV se positionnera en aval de l'accident.

II. Primo-intervenant en intervention :

VID, CID ou VPI lot secours



Pré-signalisation : ~ 200 m	**Le véhicule est utilisé comme moyen de signalisation et de protection du sur-accident.**	**Zone de sécurité : ~ 25 m mini, le véhicule SP reste positionné en amont en feu de détresse et gyrophare**	**Les personnels sortent du côté protégé, portent leurs EPI haute visibilité et restent attentifs au trafic.**

Une fois le balisage effectué avec un véhicule tampon en protection, tous les véhicules légers se positionneront en aval de l'accident.

III. Points de vigilance à rappeler aux personnels :

- **Visibilité :** En virage, au sommet d'une côte, de nuit ou par mauvaise météo, augmenter les distances de pré-signalisation et de protection.
- **Zone tampon :** Aucun véhicule, matériel ou personnel en attente. Elle doit rester disponible pour absorber un éventuel sur-accident
- **Balisage :** Le balisage doit être cohérent, visible et compréhensible. Éviter toute pose exposant inutilement un équipier au trafic.
- **Véhicule le plus en amont :** il sert de bouclier et doit rester vide de tout occupant lorsque cela est possible.
- **Circulation opposée :** Ne pas faire traverser inutilement les personnels. La gestion de l'alternat appartient aux forces de l'ordre / au gestionnaire.
- **Adaptabilité :** Les schémas sont des principes. Le COS adapte le dispositif à la configuration réelle, au nombre de voies, au trafic et aux moyens disponibles.

ZONE D'APPROCHE	ZONE TAMPON	ZONE DE SECOURS	STATIONNEMENT
Pré-signalisation visible et adaptée à la vitesse / visibilité	Zone VIDE Absorbe un éventuel sur-accident	Accident + intervenants + véhicules nécessaires au secours	Véhicules non directement nécessaires à la zone de travail

1	2	3
Le premier véhicule crée d'abord la protection, avant toute action non urgente sur la victime.	**La zone tampon reste totalement libre : ni véhicule, ni personnel en attente.**	**Adapter les distances : visibilité, virage, sommet de côte, météo et vitesse réelle.**

Nota : ce document traite une route bidirectionnelle à deux voies. Il ne doit pas être transposé tel quel aux autoroutes, routes à chaussées séparées, giratoires, intersections ou situations nécessitant une fermeture totale.